

Mercredi 11 mai 2016

**Étude Actes des Apôtres chapitre 4, versets 1 à 22**  
Pierre et Jean devant le sanhédrin

**Lecture du chapitre 4**

**Mots difficiles ?**

Sanhédrin

Commandant de la garde

Sadducéens

**Structure du chapitre:**

L'arrestation.(versets 1-4).

Le procès devant le sanhédrin.(versets 5-7).

La défense de Pierre.(versets 8-12).

La délibération des membres du sanhédrin.(versets 13-17).

Leur interdiction à Pierre et à Jean.

Pierre en appelle à la Haute Loi.

L'Église se réunit pour prier.

La bénédiction divine.

**Commentaires sur le texte:**

**1. Pierre et Jean mis en prison.**

Les autorités sacerdotales, et spécialement les sadducéens, irrités de ce que les apôtres enseignaient la résurrection au peuple en lui prêchant Jésus, se saisissent d'eux et les mettent en prison jusqu'au jour suivant. Beaucoup de gens parviennent à la foi ; le nombre des croyants s'élève à près de cinq mille (versets 1-4).

**2. Ils comparaissent devant le sanhédrin.**

a. Réunion du sanhédrin et comparution des apôtres. Le sanhédrin s'assemble, ayant à sa tête le souverain sacrificateur Anne et d'autres représentants des hautes classes sacerdotales. Pierre et Jean sont amenés ; il leur est demandé par quel pouvoir ils ont fait ce miracle (versets 5-7).

b. Discours de Pierre. Pierre, dans sa réponse, relève d'abord le fait que son collègue et lui sont poursuivis pour avoir guéri un malade ; la guérison a été opérée par le nom de ce Jésus que les Juifs ont crucifié et que Dieu a ressuscité. Il est la pierre rejetée par les constructeurs et qui est devenue pierre de l'angle.(ps 118,22). Le salut ne se trouve en aucun autre. C'est par son nom qu'il nous faut être sauvés (versets 8-12).

c. Délibérations du sanhédrin. Les membres du sanhédrin sont étonnés de l'assurance avec laquelle s'expriment des hommes du peuple, tels qu'étaient Pierre et Jean ; ils les reconnaissent pour des compagnons de Jésus. La présence du malade guéri les embarrasse. Ils font sortir les apôtres et délibèrent. Ils décident de leur interdire de parler désormais au nom de Jésus (versets 13-17).

d. Issue du procès. Après avoir rappelé les apôtres, ils leur communiquent cette décision ;

mais eux les prennent à témoin que leur devoir est d'obéir à Dieu premièrement. Les autorités les relâchent, avec de nouvelles menaces, n'osant les punir par crainte du peuple, qui rendait gloire à Dieu de cette guérison opérée sur un homme de plus de quarante ans (versets 18-22).

### **Questions sur le passage concerné**

**Comparons La défense de Pierre devant le Sanhédrin avec ses deux discours précédents.**

Question 1 : Pourquoi les sacrificateurs et les Sadducéens arrêtent-ils Pierre et Jean ?

Question 2 : Que demandent les chefs juifs à ces derniers ? Comment Pierre y répond-il ?

Question 3 : Énumérez cinq choses que Pierre dit au sujet de Jésus-Christ. En quoi le fait de dire chacune de ces choses requière-t-il une audace particulière donnée par le Saint-Esprit ?

Question 4 : Quand est-ce que Dieu vous a placé dans une situation difficile, vous remplissant de son Esprit pour que vous rendiez témoignage de Christ ? Que s'est-il passé ?

**Que retenir pour nous ou pour l'Église de ce passage ?**